



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 SEANCE DU MERCREDI 11 MARS 2020 – SECONDE CONVOCATION**

Présidence : Alfred MONTHIEUX
Secrétaire : Justin PAMPHILE
Date de convocation : 06 Mars 2020 – seconde convocation
Nombre de conseillers en exercice : 54
Nombre d'élus présents pour ce point : 14
Nombre de procuration : 01

Extrait n°CC-03-2020/045

Objet : Approbation de la création d'une fabrique de territoire du Nord.

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires :

Justin PAMPHILE, Alban BASINC, Jiovanny WILLIAM, Alfred MONTHIEUX, Claude BELLUNE, Laura LITADIER épouse VILLET, Gwladys COLER, Jean DORSAN.

Arrivés en cours de séance : Jean-Frantz CAUVER, Germain DUTON, Christian VERNEUIL, Farell FRANCOIS-HAUGRIN, Pamela PATRON, Gilbert COUTURIER.

AVAIENT DONNE PROCURATION :

Sonia COLDOLD à Paméla PATRON

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES :

Maurice BONTE, Patricia ETINOF, George GELIE, Kristelle RISAL, Serge MENIL, Sylvie PALCY, Lucien SALIBER, Danielle ABBOT NOMEL, Quelly LONETE, Christian RAPHA, Séverine TERMON, Violaine DIAZ, Patrick BONIFACE, Sarah ANGAMA, Frédéric BERET, Thierry MARECHAL, Christian PALIN, Félix ISMAIN, Norbert MONSTIN, Henri ROMANA, Joachim BOUQUETY, Raphaël VAUGIRARD, Sainte-Rose CAKIN, Joseph PERASTE, Jenny DULYS-PETIT, Charles CARISTAN, Joël Christine LINORD, Belfort BIROTA, Chantal MAIGNAN, Rose-Marie GENOT-PLESDIN, Bruno Nestor AZEROT, Jean-Baptiste ROTSEN, Jean-Hugues MOMPHELE, Fabienne GROUGI-LABRANCHE, Frédéric BUVAL, Patricia ZAMON Epse TELLE, Ghislaine PASCHAL, Paulette RAPON.
Parti en cours de séance : Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Sonia COLDOLD.

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que depuis 2015, CAP Nord Martinique ambitionne, de créer en partenariat avec EDF, un Parc d'Activités, à la Transition Energétique et à l'Innovation (PATEI) sur le site de Bellefontaine (ancienne usine de production d'électricité). Que les travaux sont en cours et devraient être finalisés pour le 1^{er} semestre 2020.

Considérant que la collectivité veut greffer au projet de Parc d'Activités, plusieurs actions qui donneront plus d'envergure et répondront de manière plus diversifiée aux besoins du territoire.

Considérant qu'en effet, CAP Nord vient d'être sélectionnée « Territoire d'Action pour un Numérique Inclusif » (TANI) dont le lancement a eu lieu le 27 janvier 2020. Cette action vise à favoriser l'inclusion numérique sur le territoire, grâce aux « pass numérique » à destination des populations vulnérables.

Considérant qu'avec la CTM, CAP Nord travaille aussi à la réalisation d'un projet de Serre Numérique (site d'excellence dédié à la création numérique), dans le but de promouvoir l'acculturation du numérique auprès des citoyens et des entreprises.

Considérant que sur le site de Bellefontaine, EDF et ses partenaires ont installé un showroom de la transition énergétique et un démonstrateur de smartgrid basé sur l'interconnexion des bâtiments performants du site ainsi que l'intégration des énergies renouvelables.

Considérant que tous ces atouts visent à faire du site de Bellefontaine un véritable outil structurant pour le territoire, compte tenu de ses objectifs d'émulation de créativité, d'activités responsables et de mise à disposition de services utiles aux habitants.

Considérant que toutes actions intégrées au Parc d'Activités à la Transition Energétique et à l'Innovation portées par CAP Nord permettraient ainsi la création d'un :

- Lieu de ressources pour les porteurs de projets,
- Lieu de travail, de formation et d'apprentissage,
- Lieu de création et de culture,
- Lieu d'inclusion numérique pour les populations éloignées de ces usages,

Considérant qu'avec ce projet, CAP Nord veut sur un même site créer un environnement favorable à la croissance verte, à l'innovation, au numérique et de façon plus globale au développement durable du territoire. Que ce lieu qui sera à disposition des citoyens et des entrepreneurs devra rayonner au-delà du territoire.

Considérant que l'enjeu principal est de stimuler la pluriactivité et des projets innovants pour faire du Nord-Caraïbes, une économie adaptée à la modernité, en :

- Encourageant la transition écologique et énergétique à travers les initiatives entrepreneuriales et citoyennes,

- Mettant en place une filière de l'acculturation numérique pour des habitants du Nord.

Considérant que cette vision se concrétiserait avec les éléments suivants, qu'il s'agirait d'étaler sur trois ans :

- Un Parc d'Activités à la Transition Energétique et à l'Innovation avec un programme d'animation dédié à la croissance verte, un accompagnement des entreprises installées, un hébergement à loyer modéré,
- Un espace café coworking accessible aux porteurs de projets, aux salariés mobiles et réunions de travail impromptues avec l'aménagement de l'ancien espace de restauration,
- Un fab-lab, lieu ouvert au public et qui met à sa disposition toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets,
- Un tech-lab ayant pour vocation de participer activement au développement économique en accompagnant des projets à composantes technologiques afin de les amener au pré-prototype puis les guider vers les structures d'accompagnements à l'innovation,
- Des ateliers à destination des citoyens, adultes ou enfants facilitant l'acculturation numérique (apprentissage du code – atelier photo etc)
- Des ateliers à destination des citoyens pour la préservation de l'environnement en lien avec le service Prévention Education à l'Environnement de CAP Nord
- Un partenariat avec les laboratoires de Recherche de l'Université des Antilles pour développer les partenariats de Recherche/Entreprise

Considérant que tous ces éléments qui s'appelleront des « briques » seraient regroupées sous un même nom : Fabrique de Territoire du Nord.

Considérant que c'est dans cette dynamique projet qu'il est proposé aux élus de CAP Nord Martinique de répondre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'Etat soutenant la création de 300 fabriques de territoires dans toute la France, permettant ainsi d'obtenir un financement possible de 50 000€ par an pendant 3 ans.

Considérant que cette subvention contribuerait à financer pour partie sur ces 3 années de lancement, l'animation et le rayonnement du Parc d'Activités dans le cadre de la Fabrique de Territoire.

Considérant que la date limite de remise de dossiers est fixée au 30 Mars 2020.

Après en avoir délibéré

A l'unanimité,

DECIDE**Article 1 :**

De valider la participation à cet appel à projet qui permettrait de financer en partie le fonctionnement de notre Parc d'Activités Transition Energétique et Innovation.

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Monsieur le Trésorier, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 15

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

ADOPTE-----
Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 12/05/2020

Le Président

Alfred MONTHEUX

